VILLENEUVE
SAINT-GEORGES
Service Urbanisme

EXTRAIT D'ARRETE DE DELIVRANCE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

AFFICHAGE N° du

Par décision municipale n° **PC 94078 23 00063** du 22 AVR. 2024
Un permis de construire a été délivré à
VALOPHIS
Domicilié (e) 9 ROUTE DE CHOISY
94000 CRETEIL

En vue de la réalisation : Réhabilitation de 256 logements comprenant les travaux d'isolation thermique. création de 22 ascenseurs extérieurs et locaux ordures ménagères

Sur un terrain sis 43 RUE THIMONNIER
Cadastré AC43

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance des pièces du dossier au Service Urbanisme, 22 rue de Balzac, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux de la Mairie.

Villeneuve-Saint-Georges, le 22 AVR. 2024

Monsieur le Maire,

MAIRIE DE VILLENEUVE-ST-GEORGES

Philippe GAUDIN

PROCES-VERBAL

Conformément à l'article R 424-15 du Code de l'Urbanisme,
Nous soussigné, Appariteur à la ville de Villeneuve-Saint-Georges, certifions que l'extrait d'affichage d'un permis de construire ayant fait l'objet de la décision municipale n° **PC 94078 23 00063** du 22 AVR. 2024 a été affichée en Mairie du au conformément aux textes en vigueur.
Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le

L'Appariteur,